

Bruxelles, le 11 novembre 2022
(OR. en)

14087/22

CO EUR-PREP 27

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (15 et 16 décembre 2022) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

I. UKRAINE/RUSSIE

Le Conseil européen se penchera sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, et sur le soutien continu de l'Union à l'Ukraine.

II. ÉNERGIE ET ÉCONOMIE

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions d'octobre 2022 et fournira de nouvelles orientations en tant que de besoin.

III. SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Le Conseil européen fera le point sur les travaux menés pour mettre en œuvre la boussole stratégique, y compris le renforcement des partenariats de l'Union et l'amélioration de sa résilience, et fournira des orientations sur les travaux à venir. Le Conseil européen examinera les moyens d'accroître encore les capacités de l'Union en matière de sécurité et de défense par l'accroissement des investissements collaboratifs, en mettant l'accent sur les insuffisances stratégiques relevées, comme convenu lors de la réunion de Versailles des 10 et 11 mars 2022. Le Conseil européen fournira également des orientations sur le soutien aux partenaires de l'UE, y compris au moyen d'instruments tels que la facilité européenne pour la paix et les missions et opérations PSDC.

IV. VOISINAGE MÉRIDIONAL

Le Conseil européen tiendra un débat stratégique sur les relations de l'UE avec son voisinage méridional.

V. RELATIONS EXTÉRIEURES

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur d'autres questions spécifiques de politique étrangère.

p.m.: Relations transatlantiques